

LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°376 | JUILLET 2020

DOSSIER

Le confinement à l'EHPAD



ZOOM

Marchés d'été - Artisans et producteurs

Pour retrouver les artisans et producteurs de notre région, rien de tel qu'un petit tour aux marchés d'été !

Sur la place du Champstel, des produits diversifiés et d'origine locale seront proposés aux visiteurs, ils pourront découvrir et se régaler dans une ambiance conviviale. En plus de réjouir vos papilles, vous pourrez également échanger avec ces professionnels et artisans qui travailleront sous vos yeux la pierre, le bois, le cuir...

Sur place, une petite restauration est proposée, avec chaque semaine un orchestre différent pour assurer l'ambiance musicale. Pour les plus jeunes ou en famille, ne manquez pas les balades à poneys.

Pour la santé de tous, merci de respecter les consignes sanitaires.

8 juillet : Musique : Millo - Traiteur « Cook Event »

15 juillet : Musique : Alexis Balandier - Traiteur « Cook Event »

22 juillet : Musique : Mister Franck - Traiteur « Chez Fred »

29 juillet : Musique : Christelle Harau - Traiteur « Chez Fred »

5 août : Musique : Mister Franck - Traiteurs « Chez Fred », « Du pain au lard » et l'association Altytud'630 - 17 h - 23 h

12 août : Musique : Ceci Cela - Traiteur « Chez Fred »

19 août : Musique : El Nino Solo - Traiteur « Chez Fred »



Marché d'été
Artisans & Producteurs
La Bresse

Les mercredis
du 8 juillet au 19 août
de 17 h à 21 h

Avec orchestre et petite restauration

Le 5 août, l'association Altytud'630 vous propose une soirée vosgienne, de 17h à 23h !

info@labresse.fr
03 29 25 40 21

LA BRESSE
L'art de Vivre



EDITORIAL



“ Bressaudes, bressauds,

Le 15 mars, par votre vote, vous nous avez renouvelé votre confiance, à mon équipe et à moi-même, je vous en remercie très sincèrement. En effet, suite au départ pour raison de santé de notre ancien maire Hubert Arnould, en novembre dernier, j'ai souhaité conduire notre liste pour cette nouvelle élection de mars 2020, afin de poursuivre le travail engagé.

Je salue les élus, les anciens, que je remercie pour leur investissement sur le mandat passé et les nouveaux qui siègent donc pour la première fois. Je salue également la minorité que j'invite, au-delà des votes exprimés, à participer au travail collectif.

Je serai le Maire de tous, et je veux pouvoir compter sur toute l'équipe municipale, y compris les élus de l'opposition, car nous devons tous, malgré nos divergences d'opinions, travailler pour le bien de La Bresse et de ses habitants.

Dans ce contexte de crise sanitaire, les communes sont et seront évidemment impactées : la baisse des recettes fiscales et la baisse des recettes liées aux services publics locaux ne manqueront pas d'avoir des conséquences. Toutefois, je souhaite confirmer aux Bressaudes et Bressauds que nous décidons de maintenir le programme proposé et d'examiner les solutions qui permettront de le mener à bien. Un travail en profondeur sur les dépenses de fonctionnement et des économies de masse faites grâce aux actions de mutualisation doivent permettre, à moyen terme, de dégager des marges de manœuvre qui rendront possible de poursuivre notre programme d'investissement.

Comme nous l'avons fait ces six dernières années, nous avancerons dans la réalisation de toutes nos actions selon les subventionnements obtenus et la capacité financière de la Commune. Les budgets seront, comme toujours, étudiés le plus finement possible, pas de dépenses inutiles, une masse salariale contenue, des taux de fiscalité mesurés, des investissements réfléchis, une gestion de tous les instants.

Nous poursuivrons ce travail avec nos valeurs, notre sens de l'intérêt général en premier plan, notre volonté d'agir pour toutes les tranches d'âges des habitants, la participation citoyenne pour les projets d'ampleur.

« Ensemble, notre engagement continue », c'était notre slogan de campagne, ce sera notre feuille de route.

Merci à tous.

Maryvonne Crouvezier

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

CONSEIL MUNICIPAL P. 02-05

ACTUALITÉS P. 06-11

CINÉMA P. 11

TRIBUNE P. 12

DOSSIER P. 13-19

Le confinement à l'EHPAD

OTL P. 20

DANS LE RÉTRO P. 21-24

INFOS PRATIQUES P. 25

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°376

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

JUILLET 2020

Directeur de la publication :

Yannick Danielou

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles,
OTL et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 25 MAI ET 2 JUIN 2020

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Séances de Conseil consacrées à l'installation de la nouvelle Municipalité.

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour et à l'installation du Conseil Municipal, Madame Maryvonne Crouvezier, maire sortante, s'est exprimée en ces termes :

« Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux,

Après une campagne électorale écourtée par les débuts de la pandémie COVID, le premier tour des Élections Municipales du 15 mars a pu se tenir dans globalement de bonnes conditions opérationnelles et sanitaires. Je voudrais juste rappeler que nous nous sommes conformés aux dispositions et aux cadrages qui nous étaient imposés par les services de l'État. Nous n'avions pas la possibilité de maintenir ou de décaler ce scrutin. Ce sont bien entendu des décisions qui ne nous incombaient pas.

Depuis ce scrutin, l'équipe actuelle est restée au travail, dans la gestion quotidienne de cette pandémie. Lors de nos prochaines rencontres, un compte rendu détaillé vous sera présenté sur les actions, les dispositifs mis en place et leur coût pour maintenir les services publics essentiels ainsi que l'assistance aux plus fragiles.

Permettez-moi, à cet instant de remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se sont engagés dans des actions afin d'améliorer le quotidien de nos concitoyens, que ce soit des bénévoles, des élus, des personnels de nos équipes communales, avec une attention particulière aux équipes de l'Ehpad, du SSIAD, des ADMR et plus globalement tous les soignants.

Notons que durant cette période, nous avons accueilli notre nouveau Directeur Général des Services, en la personne de M. Gérald Noirclère ici présent. Il se présentera lui-même après la mise en place de la nouvelle municipalité.

Revenons sur les élections du 15 mars.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui se sont investis et qui ont eu le courage de se présenter sur une des deux listes lors de ce scrutin.

La campagne fut particulière et de bonne tenue, même si nous avons quand même eu droit à certaines attaques hostiles, mais très souvent exprimées par des personnes qui n'ont pas eu le courage de se présenter, mais qui pensaient que leurs paroles, déclarations et expressions acerbes envers notre gestion du dernier mandat séduiraient les électeurs...

Quoi qu'il en soit, je veux saluer le civisme des Bressaudes et des Bressauds qui se sont déplacés en nombre pour exprimer leur choix de l'équipe municipale qui dirigera les destinées de la commune pendant les 6 années à venir.

Je veux aussi remercier les équipes des personnels de la commune, les élus, les assesseurs qui ont permis la bonne tenue de ce scrutin.

Rappel des résultats de vote :

Électeurs : 3 632 - Votants : 2 080 - Votes blancs et nuls : 68 – Suffrages exprimés : 2 012

Liste La Nouvelle Dynamique pour La Bresse : 829 voix - taux 41,20 % - soit 5 membres

Liste Ensemble, notre engagement continue : 1183 voix – taux 58,80 % - soit 22 membres

Avant de passer à la mise en place de la nouvelle municipalité, je vous remercie toutes et tous pour votre engagement pour notre commune, et au nom de la liste Ensemble, notre engagement continue, je remercie chaleureusement les électeurs pour leur confiance renouvelée. »

Élection du Maire :

L'élection, à scrutin secret, présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal, Mme Alexandrine Ducret, s'est déroulée après que Mme Liliane Mengin ait posé sa candidature et que M. Jérôme Mathieu ait proposé, au nom du groupe majoritaire la candidature de Mme Maryvonne Crouvezier.

21 voix pour Mme Crouvezier, 5 voix pour Mme Mengin, 1 bulletin nul (blanc), Mme Alexandrine Ducret a déclaré Mme Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse.

Mme Maryvonne Crouvezier proclamée Maire, immédiatement installé dans ses fonctions, énonce le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour votre confiance.

Suite au départ d'Hubert, que je salue chaleureusement, en novembre dernier, j'ai souhaité conduire notre liste pour cette nouvelle élection, afin de poursuivre le travail engagé.

Je salue les élus, les anciens, que je remercie pour leur investissement sur le mandat passé et les nouveaux qui siègent donc pour la première fois.

Je salue également la minorité que j'invite, au-delà des votes exprimés, à participer au travail collectif.

Je serai le Maire de tous, et je veux pouvoir compter sur toute l'équipe municipale, y compris les élus de l'opposition, car nous devons tous, malgré nos divergences d'opinion, travailler pour le bien de La Bresse et de ses habitants.

Dans ce contexte de crise sanitaire, comme évoqué par Alexandrine, les communes sont et seront évidemment impactées : la baisse des recettes fiscales et la baisse des recettes liées aux services publics locaux ne manqueront pas d'avoir des conséquences. Toutefois, je souhaite confirmer aux Bressautes et Bressauds que nous décidons de maintenir le programme proposé et d'examiner les solutions qui permettront de le mener à bien. Un travail en profondeur sur les dépenses de fonctionnement et des économies de masse faites grâce aux actions de mutualisation doivent permettre, à moyen terme, de dégager des marges de manœuvre qui rendront possible de poursuivre notre programme d'investissement.

Comme nous l'avons fait ces six dernières années, nous avancerons dans la réalisation de toutes nos actions selon les subventionnements obtenus et la capacité financière de la Commune. Les budgets seront, comme toujours, étudiés le plus finement possible, pas de dépenses inutiles, une masse salariale contenue, des taux de fiscalité mesurés, des investissements réfléchis, une gestion de tous les instants.

Nous poursuivrons ce travail avec nos valeurs, notre sens de l'intérêt général en premier plan, notre volonté d'agir pour toutes les tranches d'âges des habitants, la participation citoyenne pour les projets d'ampleur.

Ensemble, notre engagement continué, c'était notre slogan de campagne, ce sera notre feuille de route.

Et je vous remercie encore une fois tous chaleureusement. »

Mme Liliane Mengin prend la parole : « Je voudrais simplement féliciter Mme Crouvezier pour sa réélection en cette année 2020. Que l'intérêt général de l'ensemble de la population de La Bresse soit bien là. »

Mme le Maire la remercie.

Principales délégations attribuées au Maire, aux adjoints et conseillers délégués :

Le Conseil Municipal ayant décidé, à l'unanimité, la création de 8 postes d'Adjoints au Maire, les adjoints ont été élus (23 voix pour et 4 abstentions) et immédiatement installés. Compétences :

Mme Maryvonne Crouvezier, Maire :

Toutes Affaires générales et économiques de la Commune, finances et marchés publics

M. Jérôme Mathieu, 1^{er} Adjoint

Affaires générales et économiques en collaboration avec le Maire, Régie municipale d'Électricité, S.T.M (infrastructures, véhicules, engins) - Relations avec Sapeurs-Pompiers et le SDIS

Mme Élisabeth Bonnot, 2^e adjointe :

Ressources humaines - Formation

M. Raymond Marchal, 3^e adjoint :

Voirie (dont déneigement des voies, circulation et sécurité routière), Environnement, Agriculture, Forêts - Représentation de la Commune Au Parc des Ballons

Mme Fabienne Morel, 4^e adjointe :

Service Population, état civil, affaires scolaires, jeunesse et petite enfance

M. Nicolas Remy, 5^e adjoint :

Tourisme (OTL), Sports (sites sportifs, relations avec associations sportives)

Mme Alexandrine Ducret, 6^e adjointe :

Affaires culturelles, Festival de Sculpture, Maison de La Bresse, Jumelages

M. Jean François Poirot, 7^e adjoint :

Urbanisme, Terrains, PLU

Mme Geneviève Demange, 8^e adjointe :

CCAS - EHPAD, SSIAD, Affaires sociales (aides au logement, financière)

M. François Verrier, Conseiller municipal délégué :

Marché hebdomadaire, fête patronale, gestion cimetières et funérarium, espaces verts et embellissement

Mme Chloé Leduc, Conseillère municipale déléguée :

Animations - marché d'été - hiver, Fêtes et manifestations, Gestion et location des salles

M. Jean-Baptiste Mougel, Conseiller municipal délégué :

Réseaux Eau et assainissement

M. Grégory Claudel, Conseiller municipal délégué :

Gestion des Bâtiments communaux - Chaufferies Bois

M. Yannick Danielou, Conseiller municipal délégué :

Communication, bulletin municipal, relations avec associations patriotiques et autres associations non sportives

CONSEIL MUNICIPAL

Un nouveau Directeur Général des Services

Présentation de M. Gérald Noirclère qui s'est exprimé ainsi :

« Je suis arrivé en plein confinement le 1^{er} avril. Avec une prise de poste un peu particulière, mais en tout cas je suis très heureux d'être là parmi vous aujourd'hui pour participer à cette première réunion du Conseil municipal de La Bresse. Pour en dire un peu plus sur moi, je suis arrivé au 1^{er} avril et je viens du Conseil Départemental des Vosges où j'ai exercé une dizaine d'années dont les 2 dernières années en tant que Directeur de l'Attractivité des Territoires ».

Mme Le Maire le remercie et lui souhaite la bienvenue. « J'espère qu'on va bien travailler ensemble ».

Fixation des taux des indemnités des élus

Le Conseil Municipal, a décidé de passer l'indemnité maximale mensuelle du Maire, déterminée par les textes, de 55 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique à 43 %, celle des adjoints de 22 % déterminée par les textes à 3 taux différents de 16 %, 25 % et 30 % en fonction de l'importance des délégations, et celle des conseillers délégués de 6 % (déterminée par les textes) à 4,50 %. Le total des indemnités, calculées avec ces taux, est inférieur au montant global de l'enveloppe attribuée à la Commune. Au titre de commune siège du bureau centralisateur du canton d'une part et, de commune classée station de tourisme de - de 5000 habitants, une majoration de (15 % + 35 % au lieu des 50 % prévus par les textes) sera pratiquée sur le calcul des indemnités issues des taux ci-dessus.

Création des commissions communales - liste membres élus

Commission Appel d'offres :

Titulaires : Mme Maryvonne Crouvezier, M. Jérôme Mathieu, M. Jean-François Poirot, Mme Élisabeth Bonnot, Mme Magali Marion, Mme Nathalie Marion

Suppléants : M. François Verrier, Mme Alexandrine Ducret, Mme Chloé Leduc, Mme Agnès Grandjean, Mme Nadia Rabant

Commission Délégation Services Publics :

Titulaires : Mme Maryvonne Crouvezier, M. Jérôme Mathieu, M. Raymond Marchal, M. Jean-François Poirot, M. Nicolas Remy, Mme Liliane Mengin

Suppléants : Mme Alexandrine Ducret, M. François Verrier, Mme Chloé Leduc, Mme Magali Marion, Mme Nadia Rabant

Commission communale de sécurité dans les établissements recevant du public (ERP) :

M. Jean-François Poirot

Commission communale de sécurité sur les pistes :

M. Nicolas Remy, M. Laurent Pierrat, Mme Chloé Leduc

Commission Finances :

Tous les membres du Conseil Municipal

Commission Achats : Mme Maryvonne Crouvezier

Titulaires : Mme Magali Marion, Mme Élisabeth Bonnot, M. Jean-François Poirot, M. Jérôme Mathieu, Mme Nathalie Marion

Suppléants : Mme Alexandrine Ducret, M. François Verrier, Mme Agnès Grandjean, Mme Chloé Leduc, Mme Nadia Rabant

Commission Affaires scolaires, Jeunesse, Petite enfance : Mme Fabienne Morel

Mme Anaïs Mangin, Mme Chloé Leduc, Mme Marie Thimont, M. Florent Schott, Mme Nathalie Marion, M. Samuel Antoine

Commission Sports : M. Nicolas Remy

Mme Magali Marion, M. Grégory Claudel, Mme Marie Thimont, Mme Chloé Leduc, Mme Agnès Grandjean, Mme Nadia Rabant, M. Samuel Antoine

Commission Agriculture, Forêts, développ. Durable, embellissements : M. Raymond Marchal et M. François Verrier

M. Laurent Pierrat, Mme Agnès Grandjean, Mme Alexandrine Ducret, Mme Geneviève Demange, M. Florent Schott, M. Samuel Antoine, Mme Liliane Mengin

Commission Bâtiments communaux, chaufferies, accessibilité (Adap) : M. Grégory Claudel

M. Yannick Danielou, M. Jean-Baptiste Mougel, M. Jean-François Poirot, Mme Alexandrine Ducret, M. Christophe Rochatte, Mme Nadia Rabant, M. Samuel Antoine

Commission Voirie (dont circulation, sécurité routière, déneigement) et réseaux : M. Raymond Marchal (voirie) - M. Jean-Baptiste Mougel (réseaux)

M. Christophe Rochatte, M. Jean-François Poirot, M. Laurent Pierrat, M. François Verrier, M. Florent Schott, Mme Nadia Rabant, M. Bernard Mansuy

Commission Urbanisme, terrains : M. Jean-François Poirot

M. Yannick Danielou, Mme Magali Marion, M. Jean-Baptiste Mougel, M. Raymond Marchal, Mme Anaïs Mangin, Mme Liliane Mengin, M. Bernard Mansuy

Commission P L U :

M. Jean-François Poirot, Mme Maryvonne Crouvezier, M. Jean-Baptiste Mougel, M. Jérôme Mathieu, M. Raymond Marchal, Mme Geneviève Demange, Mme Liliane Mengin, M. Bernard Mansuy

Commission Fêtes et manifestations, animations, culture, festival de sculpture : Mme Chloé Leduc (fêtes et manif., animations) Mme Alexandrine Ducret (culture)

M. Florent Schott, Mme Yean-Lan Humbert, Mme Geneviève Demange, M. François Verrier, Mme Magali Marion, Mme Nadia Rabant, M. Samuel Antoine

Commission Communication - bulletin municipal : M. Yannick Danielou

M. Christophe Rochatte, Mme Alexandrine Ducret, Mme Anaïs Mangin, Mme Chloé Leduc, M. Nicolas Remy, Mme Nadia Rabant, M. Samuel Antoine

Conseil d'exploitation de la régie municipale d'électricité :

Membres élus : M. Jérôme Mathieu, Mme Maryvonne Crouvezier, Mme Élisabeth Bonnot, M. Jean-Baptiste Mougel, M. Florent Schott, M. Bernard Mansuy

Membres ès-qualités : M. Jean Demange, M. Walter Marchal, M. Aurélien Antoine, M. Jean-Marc Amet

Conseil Municipal au centre communal d'action sociale :

Membre de Droit : Mme Maryvonne Crouvezier

Élus : Mme Geneviève Demange, M. Raymond Marchal, M. Jérôme Mathieu, Mme Fabienne Morel, Mme Marie Thimont, Mme Liliane Mengin, Mme Nathalie Marion

Conseil de vie sociale de la Maison de Retraite :

Mme Geneviève Demange

Conseil d'Administration de l'établissement Public du Tourisme et Loisirs :

Membre de Droit : Mme Maryvonne Crouvezier

Titulaires : M. Nicolas Remy, Mme Élisabeth Bonnot, M. Yannick Danielou, Mme Yean-Lan Humbert, Mme Agnès Grandjean, M. Laurent Pierrat, Mme Magali Marion, Mme Nadia Rabant, M. Samuel Antoine

Suppléants : Mme Anaïs Mangin, M. Christophe Rochatte, M. François Verrier, M. Florent Schott, Mme Liliane Mengin

Comité syndical du Sivu Tourisme Hautes Vosges :

Titulaires : Mme Maryvonne Crouvezier, M. Nicolas Remy, Mme Agnès Grandjean, Mme Nadia Rabant

Suppléants : Mme Yean-Lan Humbert, M. Florent Schott

Comité consultatif de la réserve naturelle de Machais :

Mme Maryvonne Crouvezier, M. Raymond Marchal, M. François Verrier

Conseil Syndical du S. I. A. La Bresse-Cornimont (assainissement) :

Titulaires : M. Raymond Marchal, M. Jean-Baptiste Mougel, M. Jérôme Mathieu, M. Laurent Pierrat, Mme Maryvonne Crouvezier, M. Bernard Mansuy

Suppléants : M. François Verrier, Mme Fabienne Morel, Mme Marie Thimont, Mme Liliane Mengin

Conseil d'administration de la Maison de la Culture et des Loisirs :

Mme Alexandrine Ducret, Mme Fabienne Morel, Mme Yean-Lan Humbert, Mme Nathalie Marion

Conseil d'administration du Multi-Accueil « Les P'tits Amis de Oui-Oui » :

Mme Fabienne Morel

Conseil d'administration de la crèche « La Maison des Enfants Anicé le Sotré » :

Mme Fabienne Morel

Comité de Jumelage - coopération La Bresse-Ménaka (Mali) :

Mme Alexandrine Ducret, M. Florent Schott, Mme Nathalie Marion

Correspondant en charge des questions de défense :

M. Jean-François Poirot

Comité Syndical du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges :

Titulaire : M. Raymond Marchal

Suppléant : Mme Maryvonne Crouvezier

Comité technique (CT) et Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) :

Titulaires : Mme Maryvonne Crouvezier, M. Jérôme Mathieu, Mme Élisabeth Bonnot, Mme Geneviève Demange, M. Nicolas Remy

Suppléants : Mme Fabienne Morel, Mme Chloé Leduc, Mme Alexandrine Ducret, M. Christophe Rochatte, M. François Verrier

ACTUALITES

Le nouveau Conseil Municipal

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, la liste « Ensemble notre engagement continue » portée par Maryvonne Crouvezier a remporté le scrutin lui permettant d'asseoir 22 conseillers. Cinq membres de la liste « Nouvelle dynamique pour La Bresse » viennent compléter le Conseil Municipal.

Lors du Conseil Municipal du 25 mai, tous les conseillers ont voté et élu le Maire et ses huit adjoints. Les délégations ont quant à elles été attribuées le 2 juin, tout comme les commissions.

Le Maire

1. Mme Maryvonne Crouvezier

Ses attributions : Toutes Affaires générales et économiques de la Commune, finances et marchés publics

Ses permanences : reçoit sur rendez-vous.

Les adjoints

Les adjoints accompagnent le Maire, ils se voient déléguer des missions et des champs d'action spécifiques.

2. M. Jérôme Mathieu (1^{er} adjoint)

Ses délégations : Affaires générales et économiques en collaboration avec le Maire, Régie municipale d'Électricité, S.T.M (infrastructures, véhicules, engins) - Relations avec Sapeurs-Pompiers et le SDIS.

Ses permanences : reçoit sur rendez-vous.

3. Mme Élisabeth Bonnot (2^e adjointe)

Ses délégations : Ressources humaines, formation.

Ses permanences : reçoit sur rendez-vous.

4. M. Raymond Marchal (3^e adjoint)

Ses délégations : Agriculture, forêt, chasse, lacs et rivières, gestion de l'espace, Environnement/ Développement durable, Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Conservatoire des sites, gestion de la voirie (comprenant les permissions de voirie), déneigement des voies, circulation et sécurité routière, suivi de la construction du funérarium.

Sa permanence : le jeudi de 10 h à 11 h.

5. Mme Fabienne Morel (4^e adjointe)

Ses délégations : Services à la Population, élections, état civil, affaires scolaires - jeunesse petite enfance, logement, Conseil Municipal Jeunes, organisation du Forum pour l'emploi.

Sa permanence : le vendredi de 10 h à 12 h.

6. M. Nicolas Remy (5^e adjoint)

Ses délégations : Office de Tourisme et de Loisirs (Tourisme, centrale de réservation, piscine/patinoire, camping, ski de fond) - sites sportifs et de loisirs, sécurité sur les pistes de ski, sport et relations avec les associations sportives.

Sa permanence : le lundi de 9 h à 12 h.

7. Mme Alexandrine Ducret (6^e adjointe)

Ses délégations : Festival de Sculpture, relations avec les associations culturelles, affaires culturelles, Maison de La Bresse, Maison des associations, jumelages.

Sa permanence : le lundi de 10 h 30 à 12 h.

8. M. Jean-François Poirot (7^e adjoint)

Ses délégations : Planification urbaine, PLU et SCOT, droit de préemption urbain, décisions relatives à l'occupation et à l'utilisation du sol régies par le code de l'urbanisme (autorisations du Droit des Sols et certificats d'urbanisme), politique d'aménagement urbain, création, aménagement et gestion des lotissements communaux, politique foncière et actes fonciers immobiliers comprenant la gestion de la prime d'accessibilité à la propriété, circulation et sécurité routière, commissions réglementaires de sécurité (bâtiments et ERP), carrières.

Ses permanences : reçoit sur rendez-vous.

9. Mme Geneviève Demange (8^e adjointe)

Ses délégations : Affaires sociales (aide logement, aide financière), Maison de Retraite - EHPAD, CCAS.

Sa permanence : le mardi de 10 h 30 à 12 h.



Les Conseillers Municipaux Délégués

Contrairement au précédent mandat, où ils secondaient les adjoints, les conseillers municipaux délégués disposent pour les six prochaines années de leurs propres attributions.

10. M. François Verrier

Ses délégations : Marché hebdomadaire, gestion cimetières/funérarium, espaces verts – embellissement, fête patronale.

11. Mme Chloé Leduc

Ses délégations : Animations - marché d'été/hiver, fêtes et manifestations organisées par la Commune, gestion et location des salles.

12. M. Jean-Baptiste Mougel

Ses délégations : Réseaux eau et assainissement.

13. M. Yannick Danielou

Ses délégations : Communication, bulletin municipal, relations avec associations autres que sportives, relations avec les associations patriotiques et organisation des manifestations patriotiques.

14. M. Grégory Claudel

Ses délégations : Gestion des bâtiments communaux – chaufferies.

Les Conseillers Municipaux

15. Mme Agnès Grandjean

16. M. Laurent Pierrat

17. Mme Magali Marion

18. Mme Yélane Humbert

19. M. Florent Schott

20. M. Christophe Rochatte

21. Mme Anaïs Mangin

22. Mme Marie Thimont

Les Conseillers Municipaux de la minorité

23. Mme Liliane Mengin

24. M. Bernard Mansuy

25. Mme Nathalie Marion

26. Mme Nadia Rabant

27. M. Samuel Antoine

Nouveau à la mairie

Au 1^{er} avril, c'est une arrivée particulière qu'a vécu le nouveau Directeur Général des Services. C'est en effet dans une Mairie quasiment vide que Gérald Noirclère a pris ses fonctions. En raison de la crise sanitaire, tous les agents, ou presque, étaient en télétravail. Ce qui n'a pas empêché le nouveau venu d'être directement dans le vif du sujet !

Avant ce poste, M. Noirclère était directeur de l'attractivité des territoires au Conseil Départemental des Vosges, il a notamment été en charge du projet de réaménagement du col de la Schlucht.



Un autre nouveau venu a également vécu une prise de poste particulière, mais du côté des Services Techniques Municipaux cette fois. Cyril Marti, nouvel adjoint au directeur, a découvert son poste à la maison. Ce télétravail forcé lui a néanmoins permis de se plonger dans plusieurs dossiers et d'avoir ainsi un regard extérieur avant d'entrer dans le concret. Il secondera le directeur dans des tâches de planification, de bilan et d'expertise Qualité entre autres.

Bienvenue aux deux nouveaux arrivants !

Sécurité et débroussaillage...

Si l'épareuse montée sur l'Unimog intrigue et ressemble à un jouet géant, elle n'en est pas moins dangereuse ! Les chauffeurs ont remarqué qu'il arrivait fréquemment que des piétons ou des cyclistes passent sous le bras de la machine, entre l'engin et le talus. Il s'agit là d'un geste à éviter absolument, les éventuelles projections peuvent être très dangereuses. Il en est de même pour les curieux, qui depuis leur propriété s'approchent de l'outil en bout de bras.

Pour votre sécurité, veuillez donc à prendre vos distances.

À l'attention des promeneurs, randonneurs et vététistes

Afin de respecter la flore et les animaux particulièrement dérangés en cette période estivale, merci de rester sur les chemins ou sentiers balisés plutôt que de couper à travers bois.

Au cours de vos déplacements, vous pouvez être amenés à suivre des chemins ou des sentiers qui traversent les parcs de bovins et d'ovins. Merci de bien refermer les portails installés par les agriculteurs, après votre passage.



ACTUALITES

Déchets

Vous l'avez peut-être constaté à plusieurs reprises, La Bresse Infos a communiqué de nombreuses fois à ce sujet, mais pourtant le problème des déchets continue. Voici donc un rappel des choses à savoir !

- Les déchets sont gérés par la Communauté de Communes des Hautes Vosges, pour toute réclamation ou remarque, contactez le 03 29 27 29 04.
- Les bornes de tri n'ont pas vocation à recevoir les ordures ménagères. Les points d'apports volontaires sont réservés aux produits recyclables : verre dans les bornes vertes et plastique, métal, papier et carton dans les bornes jaunes. Des guides de tri sont disponibles sur le site de la CCHV : <https://www.cchautesvosges.fr/vivre/dechets/tri-dechets-hautes-vosges-gerardmer>.
- Les ordures ménagères doivent être déposées dans des containers prévus à cet effet. Ces poubelles sont soit fournies par le propriétaire de la location ou du logement, soit à la charge du locataire. Il existe également des containers mis à disposition par la CCHV, ils sont situés dans divers endroits de la commune (lac de Blanchemer, lac des Corbeaux, ancienne route de Vologne, parking de la piscine...). Pour rappel en aval de la déchèterie de Niachamp, plusieurs containers sont disponibles pour les ordures ménagères.
- Si une borne de tri venait à être pleine ou à déborder, c'est aux citoyens de faire la démarche de contacter la CCHV au 03 29 27 29 04 ou par mail contact@cchautesvosges.fr. L'adresse de la borne de tri et la date de constatation vous seront demandées.
- Les quatre déchèteries de la Communauté de communes sont accessibles : La Bresse, Gérardmer, Saulxures-sur-Moselotte, Le Syndicat. Les horaires sont disponibles à la fin de ce bulletin et également sur le site internet : <https://www.cchautesvosges.fr/vivre/dechets/decheterie-la-bresse-gerardmer-saulxures>
- Les jours fériés, les déchèteries sont fermées et les tournées de ramassage des ordures ménagères sont soit avancées au samedi précédent soit reportées au samedi suivant. Ces informations sont communiquées aux journaux locaux, aux radios et sur les réseaux sociaux (page Facebook de la ville de La Bresse et site Internet).



L'environnement et le plan climat de la CCHV

La Communauté de Communes des Hautes Vosges s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), en partenariat avec la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales et la Communauté de Communes des Ballons Hautes Vosges.

Le PCAET est un outil de planification qui a pour but d'atténuer les effets du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser les consommations d'énergie.

Son contenu, fixé par la loi, comprend nécessairement :

- un diagnostic du territoire ;
- une stratégie territoriale ;
- un plan d'actions ;
- un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

Calendrier des étapes clés

Lancement du PCAET	mai-juin 2019	<input checked="" type="checkbox"/>
Sensibilisation et mobilisation des élus et des acteurs du territoire (formation et séminaire)	septembre-octobre 2019	<input checked="" type="checkbox"/>
Diagnostic Climat-Air-Energie : état des lieux et potentiels	août-décembre 2019	<input checked="" type="checkbox"/>
Sensibilisation du grand public et partage du diagnostic	octobre 2019	<input checked="" type="checkbox"/>
Validation du diagnostic	décembre 2019	<input checked="" type="checkbox"/>
Réunion de lancement dans les communes	mai 2020	<input checked="" type="checkbox"/>
Concertation et stratégie territoriale	juin 2020	<input checked="" type="checkbox"/>
Validation de la stratégie	septembre 2020	<input type="checkbox"/>
Programme d'actions et outils de suivi	octobre 2020-mars 2021	<input type="checkbox"/>
Finalisation et vote du PCAET	novembre 2021	<input type="checkbox"/>

Bibliothèque

Après 3 mois de fermeture par prescription gouvernementale, la bibliothèque a procédé à sa réouverture le 6 juin dernier.

Elle est consciente de la gêne occasionnée aux lecteurs, mais à présent des mesures d'assouplissement permettent une approche des livres plus aisée, tout en respectant les précautions sanitaires imposées (masque, gel, distanciation, désinfection des livres).

Les lecteurs y trouveront les dernières nouveautés achetées avant le confinement et consultables sur le blog cbptlabresse.blogspot.fr.

La bibliothèque située 12 rue Mougel-Bey (dans les locaux du CCS) ouvre à présent aux horaires suivants :

- Mercredi matin de 9 h 30 à 11 h 30
- Samedi après-midi de 16 h à 18 h 30.

Panneaux de secours en forêt

Pour améliorer l'organisation des secours lors d'un accident en forêt et pour permettre à toutes les entreprises d'exploitation de mettre en œuvre le décret hygiène et sécurité, un projet d'identification des Points de Rencontre des Secours en Forêt a été lancé en partenariat avec l'Office National des Forêts. De nombreux accidents ont lieu en forêt, impliquant l'intervention des secours dans un environnement difficile d'accès. Prévenir les secours, localiser la victime, accéder sur les lieux sont autant de conditions qui permettent de garantir une prise en charge efficace et de limiter les risques. C'est pour cela que des panneaux comme ci-dessous vont être installés dans les forêts communales.



RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr
#FeuxDeForet

Nouveau à La Bresse

L'aventure Mandala

Anne Bochatay, passionnée de dessin et de peinture depuis son enfance est depuis peu praticienne certifiée en Mandalas. Retrouvez-la prochainement pour des ateliers de découverte de l'outil mandala, des cours de dessin et de peinture.

Si vous souhaitez vous retrouver et vous reconnecter avec «votre enfant intérieur», allez tenter l'expérience des ateliers mandalas. Ces dessins centrés à colorier vous apportent de véritables moments de bien-être et de relaxation cérébrale...

Pour tout renseignement sur cette aventure autour du Mandala :
anne.bochatay@orange.fr - Tél. : 06 51 53 35 21
Facebook : *Les Portraits de Nane et Les Mandalanne.*

Psychologie et sophrologie à domicile

Justine Coulon, psychologue et sophrologue, propose ses services à domicile, ou en ligne et peut intervenir en urgence si besoin.

Pour plus d'informations : www.justine-coulon-psychosepro.fr
Tél. : 07 69 69 67 83 - Mail : jcoulon16@outlook.fr



La Boit' à Marion

«Laboitamarion» c'est quoi ? Une boîte contenant 5 activités manuelles, un jeu de société, une recette et un livret pour vos enfants de 5 à 12 ans. Vous pourrez ainsi les occuper les mercredis week-ends et vacances scolaires, en évitant les écrans. Pour un anniversaire, une fête ou simplement pour faire plaisir, prévoyez Laboitamarion. Chaque mois, des nouveautés à découvrir.

Pour vous abonner (1, 3, 6 ou 12 mois), Tél. : 06 60 69 79 04
Courriel : laboitamarion@gmail.com - Facebook : <https://fb.me/laboitamarion> - Site internet : <http://laboitamarion-boite-creative-enfant-mensuelle.info-commerce.fr/>

MA Boutique Diététique

Après 5 années d'expérience, Mathilde Abel, diététicienne diplômée vous accueille en consultation sur rendez-vous pour toute prise en charge. Elle vous propose également des produits diététiques et des tisanes BIO ainsi que des compléments alimentaires bien-être et minceur. N'hésitez pas à découvrir sa boutique !



Pour information : certaines mutuelles prennent en charge les consultations diététiques.
16 rue de l'Église 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 62 16 33
mathilde-abel-diet@orange.fr

ACTUALITES

Maison de La Bresse

La Maison de La Bresse est heureuse d'accueillir à nouveau du public, mais la situation sanitaire impose un nouveau mode de fonctionnement :

- Seules les expositions sont proposées, toutes les animations (concerts, ateliers) initialement prévues sont annulées
- Nombre de visiteurs limité à 10 personnes en même temps
- Port du masque fortement recommandé
- Cheminement pour éviter les croisements
- Pas de jeux ou de support en libre-service

Expositions

Du mardi au samedi de 15h à 19h,

Dimanche de 10h à 12h30 et de 15h à 19h

Fermées le lundi

Tout comme vous, les deux expositions proposées à la Maison de La Bresse sont restées confinées pendant plus de 3 mois. Installées et vernies par un tout petit comité la semaine précédant le confinement, les œuvres proposées sont restées en sommeil bien tranquilles, mais malheureusement loin des regards... Il est grand temps maintenant de vous les présenter.

Pour Myrjam Bijvank et Louis Taulelle, les artistes initialement programmés pour cet été, la Maison de La Bresse les accueillera avec grand plaisir lors de la saison culturelle 2020/2021, que les équipes sont en train de concocter !

L'arbre, Aquarelles de Marcel Lucas et céramiques de Dominique Mosseray

Du 19 juin au 30 août

Marcel Lucas est un artiste belge, originaire de Durbuy. Inclassable et remarquable, il aura, tout au long de sa carrière, touche-à-tout : dessin, gravure, sculpture, mosaïque, peinture à l'huile et enfin aquarelle. Exigeant, il atteint une maîtrise exceptionnelle et ose la couleur



et les compositions architecturales débridées. Il crée un langage spécifique où l'arbre est omniprésent, où la brique, si présente dans la région de Durbuy, étalonne la composition. La lumière émerge du cœur du tableau poussant ainsi l'imagination à s'élever vers l'infini.

Pour cette exposition, deux séries de tableaux seront présentées : la première sur le thème du Zodiaque et la seconde sur le thème de l'arbre. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, les céramiques de Dominique Mosseray viendront accompagner les aquarelles du peintre. Ces deux artistes n'ont jamais pu se rencontrer et pourtant leurs œuvres sont faites pour être exposées ensemble. La similitude entre les formes et les couleurs des arbres à plat de l'un et des arbres en volume de l'autre est hallucinante et crée une véritable osmose entre les deux artistes.

Aquarelles par André Cordel

19 juin au 31 juillet

André Cordel est un aquarelliste lunévillois, membre du Comité du Salon d'Automne International de Lunéville. Ses œuvres dépeignent les paysages lorrains avec beaucoup de douceur. Son travail figuratif rappellera sans aucun doute au public des espaces ruraux et urbains de notre région, mais aussi des sites connus de tous comme Venise.



Appel aux talents locaux

La Maison de La Bresse souhaite mettre à l'honneur les talents bressauds et de la communauté de communes en proposant une exposition collective à l'automne prochain (septembre ou octobre, les dates sont encore à définir).

Si vous êtes artiste amateur ou professionnel et que vous souhaitez exposer à la Maison de La Bresse, merci de contacter le service culture et communication 03 29 25 40 21 ou culture@labresse.fr

ALTYUD 630 LA BRESSE

ARTISANS
COMMERÇANTS
CAFETIERS
HOTELIERS
RESTAURATEURS

Les commerçants, artisans et restaurateurs bressauds organisent

Une Toffailles géante & ses Beignets de Brimbelles

LE MERCREDI 5 AOUT

à partir de 19h

Sur le Marché des Producteurs,
Buvette sur place
altyud630@gmail.com

une soirée animée par
Mister Franck

PHOTOS D'IDENTITE
sur rendez-vous uniquement

Toutes normes
Studio agréé ANTS

NOUVELLE ADRESSE

Marc Fulgoni

au 15 rue des Champions à La Bresse
06 37 31 38 91 - contact@marcfulgoni.fr www.marcfulgoni.fr

NOUVELLE ADRESSE

Mais aussi : photos immobilières, portrait en extérieur
tirages photos, reproduction, retouches photos numériques

Inscriptions écoles

Les deux écoles de la commune ont été privées de leur journée portes ouvertes. Chacune s'est adaptée pour répondre aux questions des familles.

École publique

Un livret d'accueil a été créé par les maîtresses pour présenter l'école et son fonctionnement. Il est consultable sur le site de la ville à l'adresse suivante : <https://www.labresse.fr/toutes-les-ressources/enfance/863-livret-d-accueil-ecole/file.html>.

Vous pouvez également contacter la directrice, Mme Pierrel, si vous avez des questions. Tél. : 03 29 25 52 36 ou par mail ce.0881053@ac-nancy-metz.fr

Saint-Laurent

La période des inscriptions est ouverte et les parents intéressés sont invités à contacter l'établissement au 03 29 25 41 61 pour des rendez-vous personnalisés, avec visite possible des locaux.

Music Live Events

Malgré un début d'année compliqué, l'Association Music Live Events espère vous retrouver nombreux à partir du mois d'octobre pour une série de trois concerts :

- ZepSet, tribute de Led Zepplin et peut-être Black Sabbath en octobre
- Les deux groupes FFR Celtic Fiesta + Epsilon initialement prévus pour la Soirée Saint-Patrick qui se transforme en Soirée irlandaise en novembre
- Fin d'année explosive avec une soirée Rock anglais. Le 19 décembre, Les Fake Muse chaufferont la scène avant le show attendu des Bohemian Dust. Ce tribute de Queen révisera ses gammes avant son concert de la Cigale à Paris en Mars 2021.

Alors, si vous voulez soutenir Music Live Events, notez déjà ces dates dans vos agendas et parlez-en autour de vous. Tous les membres de l'association ont hâte de partager à nouveau de belles soirées Rock avec vous.

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 24 juin

MESURES GENERALES



Lavez-vous les mains très régulièrement



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Saluez sans serrer la main, évitez les embrassades



Respectez le port du masque dès lors qu'il est imposé



Evitez de vous toucher le visage



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Respectez la distance d'1 mètre avec vos collègues et les spectateurs



Veillez à jeter votre masque après usage dans les poubelles

Semaine du 24 au 30 juin



L'APPEL DE LA FORÊT

Sortie : 19 février 2020 (1h40). Aventure, Drame, Famille américaine réalisée par Chris Sanders avec Harrison Ford, Omar Sy, Dan Stevens

La paisible vie domestique de Buck, un chien au grand cœur, bascule lorsqu'il est brusquement attaché à sa maison en Californie et se retrouve enrôlé comme chien de traîneau dans les étendues sauvages du Yukon canadien pendant la ruée vers l'or des années 1890. Buck va devoir s'adapter et lutter pour survivre, jusqu'à finalement trouver sa véritable place dans le monde en devenant son propre maître...



DE GAULLE

Sortie : 4 mars 2020 (1h48). Historique, Biopic, Guerre française réalisé par Gabriel Le Bomin avec Lambert Wilson, Isabelle Carré, Olivier Gourmet

Mai 1940. La guerre s'intensifie, l'armée française se fondre, les Allemands seront bientôt à Paris. La panique gagne le gouvernement qui envisage d'accepter la défaite. Un homme, Charles de Gaulle, fraîchement promu général, veut infléchir le cours de l'histoire. Sa femme, Yvonne de Gaulle, est son premier soutien, mais très vite les événements les séparent. Yvonne et ses enfants se lancent sur les routes de l'exode. Charles rejoint Londres. Il veut faire entendre une autre voix : celle de la Résistance.



LA BONNE ÉPOUSE

Sortie : 11 mars 2020 (1h49). Comédie française, belge réalisée par Martin Provost avec Juliette Binoche, Yolande Moreau, Noémie Lvovsky

Tenir son foyer et se plier au devoir conjugal sans moufter : c'est ce qu'enseigne avec ardeur Paulette Van Der Beck dans son école ménagère. Ses certitudes vacillent quand elle se retrouve veuve et ruinée. Est-ce le retour de son premier amour ou le vent de liberté de mai 68 ? Et si la bonne épouse devenait une femme libre ?

Semaine du 1^{er} au 7 juillet



EN AVANT

Sortie : 4 mars 2020 (1h52). Animation, Fantastique américaine réalisée par Dan Scanlon avec Thomas Solivérès, Pio Marmat, Tom Holland

Dans la banlieue d'un univers imaginaire, deux frères elfes se lancent dans une quête extraordinaire pour découvrir s'il reste encore un peu de magie dans le monde.



DE GAULLE

Sortie : 4 mars 2020 (1h48). Historique, Biopic, Guerre française réalisé par Gabriel Le Bomin avec Lambert Wilson, Isabelle Carré, Olivier Gourmet

Mai 1940. La guerre s'intensifie, l'armée française se fondre, les Allemands seront bientôt à Paris. La panique gagne le gouvernement qui envisage d'accepter la défaite. Un homme, Charles de Gaulle, fraîchement promu général, veut infléchir le cours de l'histoire. Sa femme, Yvonne de Gaulle, est son premier soutien, mais très vite les événements les séparent. Yvonne et ses enfants se lancent sur les routes de l'exode. Charles rejoint Londres. Il veut faire entendre une autre voix : celle de la Résistance.



LA BONNE ÉPOUSE

Sortie : 11 mars 2020 (1h49). Comédie française, belge réalisée par Martin Provost avec Juliette Binoche, Yolande Moreau, Noémie Lvovsky

Tenir son foyer et se plier au devoir conjugal sans moufter : c'est ce qu'enseigne avec ardeur Paulette Van Der Beck dans son école ménagère. Ses certitudes vacillent quand elle se retrouve veuve et ruinée. Est-ce le retour de son premier amour ou le vent de liberté de mai 68 ? Et si la bonne épouse devenait une femme libre ?

Semaine du 8 au 14 juillet



SONIC LE FILM

Sortie : 4 mars 2020 (1h52). Animation, Fantastique américaine réalisée par Dan Scanlon avec Thomas Solivérès, Pio Marmat, Tom Holland

Dans la banlieue d'un univers imaginaire, deux frères elfes se lancent dans une quête extraordinaire pour découvrir s'il reste encore un peu de magie dans le monde.



UN FILS

Sortie : 11 mars 2020 (1h36). Drame tunisien, qatarien, libanais, français réalisé par Mehdi M. Barsaoui avec Sami Bouajila, Najla Ben Abdallah, Youssef Khemiri

Farès et Meriem forment avec Aziz, leur fils de 9 ans, une famille tunisienne moderne issue d'un milieu privilégié. Lors d'une virée dans le sud de la Tunisie, leur voiture est prise pour cible par un groupe terroriste et le jeune garçon est grièvement blessé.



LE CAS RICHARD JEWELL

Sortie : 19 février 2020 (2h09). Drame américain réalisé par Clint Eastwood avec Paul Walter Hauser, Sam Rockwell, Kathy Bates

En 1996, Richard Jewell fait partie de l'équipe chargée de la sécurité des Jeux d'Atlanta. Il est l'un des premiers à alerter de la présence d'une bombe et à sauver des vies. Mais il se retrouve bientôt suspecté... de terrorisme, passant du statut de héros à celui d'homme le plus détesté des États-Unis. Il fut innocenté trois mois plus tard par la FBI, mais sa réputation ne fut jamais complètement rétablie, sa santé étant endommagée par l'expérience.

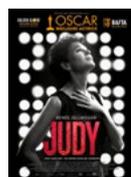
Semaine du 15 au 21 juillet



NOUS LES CHIENS

Sortie : 22 juin 2020 (1h42). Animation sud-coréenne réalisée par Oh Sung-Yoon et Lee Choon-Baek

Le chien est le meilleur ami de l'homme. Affectueux, fidèle... mais lorsqu'il vieillit ou se comporte mal, il est parfois abandonné comme un mouchoir souillé. Et lorsqu'il se retrouve seul face à la nature, l'instinct animal et l'esprit de meute reprennent le dessus. Solitaire, déterminée, notre petite bande de chiens errants va peu à peu réapprendre à se débrouiller seule. Et découvrir la liberté, au cours d'un extraordinaire voyage.



JUDY

Sortie : 26 février 2020 (1h58). Biopic, Drame britannique réalisé par Rupert Goold avec Renée Zellweger, Jessie Buckley, Finn Wittrock

Hiver 1968. La légendaire Judy Garland débarque à Londres pour se produire à guichets fermés au Talk of the Town. Cela fait trente ans déjà qu'elle est devenue une star planétaire grâce au Magicien d'Oz. Judy a débuté son travail d'artiste à l'âge de deux ans, cela fait maintenant plus de quatre décennies qu'elle chante pour gagner sa vie. Elle est épuisée. Alors qu'elle se prépare pour le spectacle, quelle se bat avec son agent, charme les musiciens et évoque ses souvenirs entre amis ; sa vivacité et sa générosité séduisent son entourage. Hantée par une enfance sacrifiée pour Hollywood, elle aspire à rentrer chez elle et à consacrer du temps à ses enfants. Aura-t-elle seulement la force d'aller de l'avant ?



UN DIVAN À TUNIS

Sortie : 12 février 2020 (1h28). Drame, Comédie française réalisé par Manele Labidi avec Golshifteh Farahani, Majid Mastoura, Aïcha Ben Miled

Après avoir exercé en France, Selma, 35 ans, ouvre son cabinet de psychanalyse dans une banlieue populaire de Tunis. Un lendemain de la Révolution, la demande s'avère importante dans ce pays «schizophrène». Mais entre ceux qui prennent Freud et sa barbe pour un frère musulman et ceux qui confondent séances tarifées avec «prestations tarifées», les débuts du cabinet sont mouvementés... Alors que Selma commence enfin à trouver ses marques, elle découvre qu'il lui manque une autorisation indispensable pour continuer d'exercer...

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Au terme du mandat 2014-2020, notre équipe a mené une campagne de projets et d'explications plutôt que de dénigrement et de critiques.

Nous avons organisé le scrutin du 15 Mars dans les conditions édictées par les autorités préfectorales et il a pu se tenir façon très correcte. Nous remercions les équipes techniques et administratives des services de la Mairie ainsi que les élus, scrutateurs, assesseurs qui se sont pliés aux règles sanitaires imposées.

Nous ne ferons pas le débat sur le bien-fondé de ce maintien de scrutin, nous n'en avons pas la compétence, ni le pouvoir, même si, comme beaucoup d'entre vous, nous nous sommes interrogés au vu des premières mesures de confinement pris la veille au soir.

Quoi qu'il en soit, les Bressautes et les Bressauds se sont bien mobilisés et la participation fut des plus correctes, même si elle est en deçà des habitudes. Avec 57,27% de participation, contre 51,88% de participation moyenne dans le département, les électrices et les électeurs bressauds ont montré leur volonté de faire entendre leur choix. Ils nous ont placé largement en tête avec un score de 58,80%, donnant à la liste menée par Maryvone CROUVEZIER, 22 élus soit une majorité très claire au Conseil Municipal. Le confinement imposé a bousculé ensuite les choses et la mise en place de la nouvelle municipalité ne fut possible seulement que le 25 Mai dernier.

Nous tenons chaleureusement à toutes et tous, vous remercier de votre confiance, et vous dire que nous allons continuer à travailler dans l'intérêt général de tous les habitants de notre commune, en mettant en œuvre des projets utiles et fédérateurs.

Pendant cette période irrationnelle de confinement, nous avons œuvré aux côtés de toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour assurer la continuité des services publics et l'assistance aux plus fragiles. A ceux qui ont consacré beaucoup de temps à critiquer et à mettre en cause nos actions, nous ne répondrons pas et préférons saluer une fois de plus les belles et généreuses actions des services de la commune, de notre EHPAD, du service de soins infirmiers à domicile, des ADMR, des accompagnants à domicile, des commerçants restés ouverts, des entreprises, des agriculteurs et de l'ensemble de celles et ceux qui ont fabriqué des masques, mené des actions de solidarités, soutenu leur prochain pour que la vie soit la plus normale possible et pour que chaque habitant ne se sente pas isolé dans cette période.

Nos pensées vont aussi à toutes celles et tous ceux qui ont perdu un proche et qui ont dû affronter leur deuil dans le huis clos familial : qu'ils soient certains de notre compassion. Notre mandat commence de façon bien particulière, cet épisode sanitaire doit nous interroger et nous faire réfléchir, il nous impose de mener des réflexions et un travail commun au service de la population, dans le but de construire le bien vivre ensemble à La Bresse.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Précisons que cet article a été déposé pour le 15 juin pour publication début juillet et permet à la majorité un délai d'au moins 15 jours pour y répondre.

C'est pourquoi, nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Au nom de la liste « **La Nouvelle Dynamique pour La Bresse** », conduite par Liliane Mengin, l'ensemble de l'équipe tient chaleureusement à remercier celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance en nous apportant leurs suffrages lors de l'élection municipale du 15 mars 2020.

Elections ô combien perturbées par l'épidémie historique que vient de connaître l'ensemble des habitants de notre planète.

Une participation historiquement basse, 57%, alors qu'à La Bresse, elle avoisine les 76% ! 19 points de moins, ce qui correspond à près de 33% (19/57) d'électeurs en moins par rapport à 2014 !

Nous avons résolument axé notre programme en mettant les habitants au centre de nos actions, en y donnant du sens et voulant communiquer sur l'avancement de celles-ci. En cela, nous serons attentifs au respect de l'intérêt général, du bien vivre ensemble des habitants et au maintien d'une attractivité tant économique que touristique de notre commune, avec en fil conducteur la transition énergétique et le développement durable. Le tragique épisode que nous venons de vivre nous invite sérieusement à nous y atteler. Nous serons également attentifs à l'évolution des capacités financières de notre commune.

A présent, nous sommes cinq représentants à siéger au titre de groupe minoritaire et avons adopté et appliquerons la Charte de l'Elu Local lue lors du 1^{er} conseil municipal. En résumé, elle stipule que l'élu local aura à exercer ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité et que dans l'exercice de son mandat, il poursuivra le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier (Cf Article L11111-1-1 créée par la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 (art 2)).

Nous adopterons un comportement constructif et responsable, au service de tous les habitants afin d'assurer l'avenir de La Bresse et la faire avancer pour le bien de tous dans un esprit de tolérance qui règle toute vie démocratique.

Soyez assurés de notre écoute, de notre détermination et de nos convictions solides. Nous les ferons prévaloir au sein des différentes commissions de travail et conseils municipaux et ceci en relation étroite avec la liste « **La Nouvelle Dynamique pour La Bresse** ». Equipe unie, solidaire et motivée pour préparer l'avenir de La Bresse.

Nous défendrons donc les valeurs que nous avons portées lors de la campagne et seront vigilants sur le fond et la forme des actions menées par la majorité.

Les élus de la minorité

LE DOSSIER

Le confinement à l'EHPAD



“ *Merci et bravo au personnel de l'EHPAD, aux bénévoles qui ont contribué au bien être de nos résidents durant cette période de pandémie du coronavirus. Un merci particulier au Directeur, M. Patrice Français, qui a su prendre les bonnes initiatives très rapidement et éviter ainsi un épisode tragique pour nos aînés.*

*Je vous souhaite une bonne lecture !
Geneviève Demange, Adjointe aux affaires sociales* ”

LE DOSSIER

Dans le dernier bulletin, La Bresse Infos vous donnait quelques nouvelles de l'EHPAD avec la promesse de vous en dire plus sur comment le personnel et les résidents avaient traversé cette drôle de crise. Depuis ce journal, les choses ont évolué, la France se déconfiné, la vie « normale » reprend petit à petit son cours, mais la crise a laissé des stigmates et la peur d'une deuxième vague est très présente à l'EHPAD. Le jour de ma visite marquait cela dit un cap : en ce 8 juin, les résidents pouvaient de nouveau recevoir leur famille dans leur chambre. Les portes s'ouvrent amenant avec elles des sourires, de la chaleur et de la convivialité, mais elles laissent également une brèche où peuvent s'engouffrer les virus et notamment le dangereux coronavirus SARS-CoV-2 (responsable de la Covid-19).

La peur est palpable, mais aussi le soulagement de pouvoir « libérer » les résidents de cette prison invisible. Tout au long de la crise, les références à la guerre ont été utilisées par les médias, les politiques et aussi les citoyens. Le discours revenait sans cesse, sans toutefois résonner clairement dans les oreilles de ceux qui ont connu la vraie guerre. Comment combattre un mal invisible, comment comprendre cet isolement forcé et pourquoi se priver de ce qui fait normalement tenir ? Pendant la dernière guerre, les familles se rassemblaient pour tenir bon ensemble, il était rare d'être seul dans une cave en attendant que la pluie d'obus ne passe. Cette guerre des temps modernes est sournoise, dure à comprendre et à accepter et impossible à palper, si ce n'est dans le décompte journalier des morts avérés de la Covid-19 sur les chaînes d'information en continu. Et voilà comment nos aînés attendaient que l'orage ne passe : seuls dans leur chambre, pendus aux mauvaises nouvelles.

Les dates clés

Samedi 7 mars : Fermeture de l'EHPAD au public

17 mars : Isolement en chambre mis en place

18 mars : Les premiers bénévoles viennent en aide au personnel de l'EHPAD

7 avril : Des espaces fermés au public sont aménagés en extérieur

14 avril : Les 100 ans d'Yvonne Amé



20 et 28 avril : Reprise des repas du soir puis du midi dans les salles communes

4 mai : Retour des kinésithérapeutes pour les consultations

5 mai : Avec les petits déjeuners tous ensemble, c'est presque un retour à la normale

18 mai : Retour des coiffeuses et des pédicures

18 mai : Retour des visites en extérieur sur rendez-vous dans 3 secteurs aménagés

8 juin : Visite en chambre possible avec un protocole à respecter.

Le tableau que je dresse ici est bien sombre, mais imaginez quelle pourrait être votre réaction. Après avoir survécu aux bombardements, à l'exode, à la barbarie, à la faim, vous voilà contraint dans vos dernières années à vivre seul dans 20 m², loin de ceux que vous aimez et privé de liberté... On n'aurait pas imaginé cela encore quelques mois en arrière, mais comme n'importe quelle crise, la Covid-19 a changé les choses et le monde d'aujourd'hui ne sera plus le même que celui d'hier...

Heureusement dans tout scénario catastrophe, il y a toujours un héros qui sauve le monde. Ici, ce ne n'est pas un bel acteur hollywoodien qui a changé le cours des choses, mais toute une équipe. Les responsables, les équipes du quotidien (aide-soignantes, infirmières, agents de service) et les bénévoles ont su réagir au bon moment, faire face ensemble à l'adversité, et réinventer leur façon de travailler dans l'urgence.

Pour mieux comprendre ce qu'il s'est passé au 27-32 rue de la Clairie, repassons maintenant le scénario de ce film qui n'aurait jamais dû sortir !

Lorsque le vendredi 6 mars, le directeur de l'EHPAD Patrice Français reçoit un appel de sa collègue de Cornimont lui annonçant son premier cas de Covid-19, la tension monte d'un cran. Après consultation avec le docteur Leroy sur la situation sanitaire dans le secteur, la décision est prise rapidement de fermer l'établissement au public. Pour rappel, à ce moment là de la crise, aucune recommandation n'a encore été faite pour les maisons de retraite. Seuls nos voisins alsaciens sont sous cloche avec une fermeture des écoles et des établissements publics à compter du 7 mars. La décision est dure à prendre, mais en fermant les portes on minimise le risque d'introduire le virus au sein de l'établissement, s'il ne l'est pas déjà... Durant dix jours, l'EHPAD va vivre en décalé : dehors la vie continue, les enfants vont à l'école, les gens travaillent... Les panneaux sur les portes de la Clairie interpellent les passants, fâchent quelques fois les familles, qui ne comprennent pas forcément cette décision stricte et non



négociable. Mais pour le directeur, c'est une nécessité, « mieux vaut prévenir que guérir » ! Et finalement, la situation sanitaire lui donnera raison puisque le 12 mars, les visites sont suspendues dans tous les EHPAD de France. Et dix jours après la décision de Patrice Français, ce ne sont plus 90 résidents qui sont confinés, mais bien l'ensemble de la population française.

Mais le 16 mars, le directeur est obligé d'aller encore plus loin. Un cas positif est avéré dans le personnel et plusieurs personnes présentent des symptômes. Dix jours après un premier choix difficile, il faut recommencer en décidant cette fois d'isoler tous les résidents dans leur chambre pour une durée indéterminée. La barre des 15 jours, correspondant au délai maximum d'apparitions des symptômes, est toutefois fixée pour réévaluer la situation.

Plus que la décision d'isoler les résidents, il faut maintenant agir pour réorganiser complètement le fonctionnement habituel. Le constat est sans équivoque : avec un service en chambre, le besoin en personnel va augmenter. Il n'y a pas d'autre choix que de faire appel à l'extérieur. Dans un premier temps, du personnel des différents services communaux est mis à disposition, puis des bénévoles se font connaître. Mais la maladie sévit et du personnel de l'EHPAD est régulièrement mis en arrêt. Les consignes du directeur sont claires : s'il y a des symptômes comme la fièvre et surtout la toux, le travail est proscrit. Encore une fois, il faut minimiser le risque de contamination. Pour pallier à ce nouveau besoin en personnel, un appel aux bénévoles est lancé sur la page Facebook de la ville.

Il touchera plus de 8000 personnes, avec près de 1500 interactions, 150 partages et de très nombreuses propositions d'aide et de soutien. Ce qui en fait la publication la plus diffusée de l'histoire de la page Facebook de la ville, mais ça ce n'est qu'un détail !

Avant toute chose, il faut protéger les résidents, le personnel et les bénévoles. Un appel est ainsi lancé aux familles pour rechercher des masques. Cet élan sera relayé par les entreprises locales et les dentistes. Grâce à tous les dons de masques, de surblouses, de charlotte, et plus tard aux livraisons de l'armée, l'EHPAD de la Clairie a pu fournir chaque jour à tous les membres du personnel et bénévoles le matériel nécessaire à leur protection.



Le nouveau fonctionnement s'organise à tous les étages de l'EHPAD.

En cuisine, le traditionnel roulement des deux équipes est renforcé par la venue de leur collègue de la cantine scolaire, remplacée au 1^{er} mai par le chef du Haut des Bluches. Tout doit être réinventé, le service sur plateau à tous les étages et dans les deux bâtiments donnera dans la première semaine du fil à retordre. Il faut les chariots, les plateaux, et toute la vaisselle au bon moment, au bon endroit. Toutes les préparations doivent être reconditionnées puis



acheminées au plus vite, si on veut que les résidents mangent chaud ! Et il faut tout désinfecter plusieurs fois par jour, mais ça on le fait de bon cœur, tant la peur de contaminer les résidents est omniprésente. Il y a aussi le problème de l'approvisionnement, la responsable n'est jamais sûre d'avoir ce qu'elle prévoit au menu et les ruptures de stock sont fréquentes, encore aujourd'hui... « Ça m'embête, mais je n'ai pas d'autre choix que de donner les mêmes gâteaux plusieurs jours d'affilée aux résidents »... Et il y a aussi l'isolement. Pendant des semaines, l'équipe de la restauration est coupée du reste du personnel. Si d'ordinaire, les filles apprécient d'échanger avec leurs collègues des autres services et les résidents, elles sont là recluses dans leur cuisine, avec quelques fois ce sentiment d'être des pestiférées. Mais heureusement l'entente entre tous les membres de l'équipe est bonne et la rencontre avec la nouvelle venue a fait naître des amitiés.

Afin de ne pas pénaliser les différentes missions quotidiennes : repas, soins, lavage, ménage..., le travail s'organise en binôme entre les agents de service et les équipes des services de soins, le tout complété par le soutien des bénévoles.

Grâce à ce fonctionnement, le ménage dans les chambres n'est pas pénalisé et deux heures chaque matin peuvent être consacrées à la désinfection. Tous les interrupteurs, vestiaires, mains courantes,

LE DOSSIER

chaises, tables... sont passés régulièrement au crible. Un bénévole quotidien n'était d'ailleurs pas de trop pour cette tâche-ci. À ce nouveau fonctionnement, davantage pénible pour les équipes, s'ajoutaient le stress, la fatigue et la lassitude. Mais malgré tout, des vocations sont nées : une employée communale d'un autre service a demandé à être affectée à l'EHPAD, les équipes se sont soudées et se serrent davantage les coudes désormais et tout comme à la cuisine des amitiés sont nées avec les « extérieurs ».

Pour le service des plateaux en chambre, les aide-soignantes, les agents de service et les bénévoles sont mis à contribution. Seul l'agent pouvait rentrer dans les chambres et le bénévole préparait les plateaux. 25 bénévoles se sont relayés avec les 70 membres du personnel sur les trois services quotidiens (3 le matin, 2 le midi et 2 le soir). Le planning des bénévoles était établi par le service population de la mairie en relation avec les équipes de l'EHPAD.



expliquer à son enfant en bas âge que maman ne peut pas le prendre dans ses bras, ni même lui faire un baiser ou un câlin ? Puis les semaines passent et il n'y a aucun cas chez les résidents, c'est tant mieux, mais la peur reste là. On craint cette fois d'amener le virus lorsqu'on vient au travail. Et pourtant il faut garder le sourire derrière le masque, s'occuper au mieux de ces aînés qui se lassent de cette situation, qui voient leur image se dégrader en l'absence de petits soins esthétiques (pédicure, coiffure...) et de lien social.

La gériatrie est un milieu particulier, les personnes âgées n'ont pas toujours des réactions douces, mesurées, contrôlées. Elles peuvent bien souvent agir comme des enfants et peuvent être piquantes et pas toujours justes. Personne n'a choisi cette situation, les aînés n'en peuvent plus, ça se comprend, mais comme les agents et les soignants sont les premiers interlocuteurs, ce sont eux qui trinquent. Mais ici encore, quelle bonne surprise de constater que du bon pouvait ressortir de cette crise. Au sein des équipes, la cohésion, l'aide et la communication se sont améliorées. Et au travers des nombreuses petites attentions reçues de l'extérieur (douceurs sucrées et salées fournies par les commerçants, dessins, mots de soutien...), les équipes retrouvent du baume au cœur et se sentent valorisées, car leur travail et leur engagement sont reconnus de tous.



On n'en parle peu, mais dans les EHPAD, un autre corps de métier participe au bien être des résidents, il s'agit des animateurs sociaux. Si d'ordinaire leurs missions s'appuient sur des événements de groupe : visites, lecture du journal, jeux, échanges..., pendant le confinement, il a fallu réinventer ses pratiques. Les deux animatrices ont donc mis en place des visites individuelles en chambre, ces temps d'échange privilégiés leur ont finalement permis d'apprendre à mieux

Du côté des soignants, même si l'équipe a été complétée par deux infirmières de troisième année et deux aide-soignantes en stage, il a fallu se concentrer sur les soins à l'essentiel, réapprendre à travailler et devenir psychologue. Toutes les habitudes sont balayées même dans la relation aux résidents. Il faut trouver les mots pour leur expliquer ce qu'il se passe, les rassurer plus que d'ordinaire alors que soi-même on a peur de ce virus.

Durant les premières semaines, chaque hausse de température donne le doute, un test est réalisé, la personne est isolée (entre le 7 et 17 mars) en attendant les résultats. La peur s'installe et les questions aussi « Et s'il est positif, depuis quand ? A-t-il pu contaminer quelqu'un d'autre ? Allons-nous vivre le même scénario qu'à Cornimont ou ailleurs dans d'autres EHPAD de la région ? ... »

Le problème avec la peur c'est qu'elle ne reste pas dans le vestiaire du travail, on la ramène à la maison et on la véhicule. Comment



Ils ont pensé à eux

La garderie de l'école du centre : Ils étaient quelques enfants prioritaires à fréquenter la garderie pendant que leurs parents travaillaient. C'est avec beaucoup de cœur et de ferveur qu'ils ont travaillé pour confectionner de jolies décorations de Pâques pour égayer le quotidien des aînés.



La section gymnastique de La Bressaude : c'est au travers d'un appel sur Facebook que les filles de la gymnastique ont appelé à la création. Une urne avait été déposée au Super U afin de recueillir les dessins et autres créations à destination des résidents et du personnel de l'EHPAD.



Les petits du multi accueil « Les P'tits Amis de Oui-Oui » : autre mode de fonctionnement, mais même envie « donner du baume au cœur aux résidents ». Tous les dessins et photographies des enfants étaient envoyés par mail puis imprimés à l'EHPAD pour éviter tout risque de contamination.



connaître chaque résident. Les animatrices ont également tenté de maintenir le lien entre les familles et les résidents via des photos messages envoyés par mail, puis après l'achat de deux ordinateurs portables, des visio-conversations ont pu être mises en place. Des nouvelles quotidiennes étaient également envoyées par le directeur à toutes les familles.

La lassitude de l'enfermement se faisant sentir, des sorties individuelles sans croisement avec un autre résident ont été mises en place par les animatrices. Et dès lors qu'après trois semaines d'isolement, aucun cas n'avait été recensé dans l'établissement, il a été décidé que les résidents pouvaient sortir en petits groupes, mais uniquement dans les jardins privatisés par arrêté municipal.

Aujourd'hui, les activités de groupe n'ont toujours pas repris si ce n'est la lecture du journal deux fois par semaine pour 10 personnes maximum, animatrice compris ! Il est envisagé la venue progressive des bénévoles des Amis de la Clairie, mais le retour à la normale n'est encore pas pour maintenant !

L'Unité de Vie Protégée : un microcosme au sein de l'EHPAD

L'UVP accueille les personnes désorientées de type Alzheimer, qui nécessitent une prise en charge particulière. Il n'est pas possible dans cette unité d'isoler les résidents en chambre. Ils ont donc pu circuler au sein de leur enclave et dans le petit espace extérieur leur étant réservé.

En ces temps de crise sanitaire, cette liberté constitue pour le personnel soignant de cette unité une véritable épée de Damoclès. Car si un résident venait à être contaminé, tous risqueraient de suivre derrière. Si toutefois des doutes survenaient à la venue de potentiels symptômes, une mise en chambre pourrait être envisagée, mais elle resterait mal vécue et incompréhensible pour le résident.

Bien que le service accueille des personnes désorientées, certains ont conscience de la situation et leurs réactions peuvent aller de la peur du contact à la colère. Certains en veulent aux Chinois et demandent plusieurs fois par jour si le virus est toujours là. D'autres ne voient que l'aspect visuel : « vous n'êtes pas belles avec vos masques ! »



LE DOSSIER

Les résidents

Durant ma visite à l'EHPAD, j'ai pu m'entretenir avec les différents corps de métiers et pu apprécier tous les efforts qu'ils ont déployés pour que les résidents se sentent au mieux. Aussi j'aurais aimé recueillir les témoignages des aînés, mais le temps me faisant défaut, c'est au travers du regard de ces femmes et de ces hommes qui les côtoient au jour le jour, que je parlerai.

Si les résidents ont bien réagi au départ, il a tout de même fallu leur expliquer chaque étape et leur faire comprendre que c'était pour leur bien. C'est dur à encaisser de se retrouver enfermés sans moyen de voir ses proches. Mais la peur était là, entretenue par les tenues du personnel (masques et blouses) et les informations en continu. Le fait d'être en chambre les a d'abord rassurés, ils étaient globalement sereins et reconnaissants, mais le temps est long quand on est bloqué plusieurs semaines tout seul. Bientôt la frustration se fait sentir, l'agacement aussi et le manque de lien social. Puis on se retrouve en groupe, où se mélange la joie, mais aussi la crainte. Certains résidents jouent les surveillants : « Attention, tu n'as pas mis de gel hydro alcoolique avant de rentrer en salle commune. » Puis le manque de la famille est de plus en plus fort, les aînés sont

impatiens et réagissent différemment. Certains sont aigris « C'est pire que la guerre cette maladie... », d'autres n'ont plus envie « Je préférerais mourir que de rester enfermé plus longtemps ». C'est ce qu'on appelle le syndrome de glissement : lorsqu'une personne n'a plus envie de rien, elle se laisse aller, ne mange plus. Il faut alors beaucoup d'écoute et de discussion pour inverser la tendance.

La patience s'amenuise, heureusement le temps des retrouvailles a fini par arriver d'abord en extérieur et sur rendez-vous. Puis depuis le 8 juin, en chambre avec un protocole strict : 1 h de temps, port du masque obligatoire, pas de contact et signature du registre. Autant d'avancées qui soulagent les résidents, mais qui inquiètent le personnel : le virus est toujours là et la menace d'une deuxième vague également. Il appartient donc à chacun de jouer le jeu : aux familles de respecter les consignes, au directeur de veiller aux évolutions de situation, aux soignants de surveiller le moindre symptôme... Ce n'est pas insurmontable : les équipes de l'EHPAD l'ont déjà prouvé : malgré une quinzaine de cas dans le personnel, aucun résident n'a été contaminé. Prudence et vigilance sont maintenant les maîtres mots.



Et du côté du SSIAD

Si la situation quasi inespérée de l'EHPAD avec zéro contamination chez les résidents et du matériel pour tous les jours de la crise tient du miracle, l'expérience vécue par les membres du SSIAD se rapproche davantage du mauvais rêve.

Le service de soins infirmiers à domicile, comme son nom l'indique, permet à des malades ou convalescents de recevoir des soins chez eux. Qui dit domicile, dit impossible gestion de

l'environnement. Au départ de la crise, si les infirmières savaient que ce coronavirus était dangereux, elles ne pouvaient l'identifier et se protéger en circonstance. Nous sommes fin février, début mars, tout est encore flou. Alors voilà comment en aidant un patient à se relever, une infirmière se trouve contaminée. Le patient présentait une confusion plus importante que d'ordinaire, mise sur le compte de la démence ou d'une déshydratation et certainement pas de



la Covid-19. Voilà ce qui a mis en danger tant les patients que les soignants : la méconnaissance des multiples symptômes. Rappelez-vous, la perte du goût n'a été identifiée comme symptôme qu'après plusieurs semaines.

En plus de cela, c'est la complexité de cette maladie qui a été, et est toujours compliquée à gérer. Si un patient avec une santé moyenne peut traverser la maladie avec seulement quelques symptômes, son aidant d'ordinaire en bonne santé va succomber en une semaine.

Et il y a enfin l'extrême contagiosité de ce virus. L'EHPAD de Cornimont, comme bien d'autres lieux, en ont fait les frais. C'est aussi le cas des filles et des patients du SSIAD de La Bresse et Cornimont. Ils ont été touchés de plein fouet, comme un tsunami qui s'abat sans prévenir. Huit infirmières sur les neuf que compte ce service ont été testées positives à la Covid et tous les patients visités à Cornimont ont été touchés directement ou indirectement par ce virus.

Les arrêts maladie s'enchaînent au service, mais l'équipe réussit à maintenir sa tournée de soins. On s'arrange, on fait plus d'heures pour soulager les collègues, et même si on revient extrêmement fatiguée après maladie, on continue la tête dans le guidon, habillée comme une cosmonaute, pour ne pas être contaminée ou pour ne pas transmettre. On oublie la vie de famille, on donne tout pour ses patients. On vit une vie à deux vitesses : la première au travail à 200 % dans la grisaille et une deuxième à la maison déconnectée des rires des enfants éblouie par ce soleil qui pourtant fait du bien.

Chaque retour d'hospitalisation est à risque, mais on prend en charge, les appels se multiplient. On rassure les gens alors qu'on est soit même mort de trouille. On met ces personnes en isolement pendant 15 jours, mais on continue les soins...

Ce qui est assez fou dans ce scénario, c'est que malgré ce fort taux de contamination chez les soignants, aucune transmission n'a été constatée chez les patients. Le soutien de l'EHPAD, des entreprises et des gens ont garanti aux infirmières l'approvisionnement en matériel nécessaire, et leur esprit solidaire et leur adaptabilité leur ont permis de tenir le choc dans la durée. Elles effectuaient par exemple une tournée "Covid" où elles enchaînaient les cas pour économiser les masques. Et toutes leurs habitudes du vestiaire au domicile ont été changées pour garantir un maximum de sécurité à leurs patients et à leur famille.

Aujourd'hui la crise n'est pas terminée et nous devons tous rester vigilants. Cette Covid-19 aura marqué les esprits, mais aussi changé les façons de faire. La convivialité ne sera plus la même entre les gens tant que le doute et la peur persisteront. Mais il faut rester optimiste, la vie reprend ses droits et dans la crise des beaux gestes et des actions généreuses et solidaires ont vu le jour ici et là. Et c'est avec une vague de mercis que nous refermerons le volet de ce dossier.

L'EHPAD tient à remercier la boulangerie Pinot pour ses chouquettes hebdomadaires, le Super U et la Confiserie Bressaude pour les chocolats de Pâques, Chez Fred pour ses pâtés lorrains, les enfants du multi accueil Les P'tits Amis de Oui-Oui pour leurs dessins, Maxime Géhin et les filles de la gymnastique pour l'opération croissants et dessins à l'Ehpad, les enfants de la garderie pour leurs jolies décorations de Pâques, les bénévoles, l'association Festi'Ventron et tous ceux qui les ont soutenus d'une manière ou d'une autre.

OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme pendant l'été

Si l'accueil du public sera assuré 7j/7 pendant l'été, les horaires habituels de l'Office de Tourisme devront cependant être aménagés dans le cadre de la mise en place du protocole sanitaire adapté à la gestion de l'épidémie de Covid-19.

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet www.labresse.net ou au 03 29 25 41 29

Stratégie de relance

L'OT a lancé mi-mai une campagne de communication pour stimuler le marché français et les résidents de la Région Grand Est ; cette stratégie a été axée sur 2 cibles :



■ **Le grand public** : la communication se fait essentiellement sur les réseaux sociaux en adressant des messages de réassurance et de bienvenue (on se prépare à vous accueillir dans les meilleures conditions...), le site internet www.labresse.net s'est vu doté d'une nouvelle rubrique mettant en avant les actions spécifiques ou nouveautés de nos partenaires, les newsletters sont adressées à une base de données de 35 000 contacts pour inciter les prospects à choisir La Bresse comme destination de vacances pour cet été.



Concernant les missions de l'OT :

Début juin, dans le cadre de son projet de réouverture au public, l'équipe de l'OT a souhaité se pencher sur un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI) qui permet de créer une véritable stratégie d'accueil sur l'ensemble du territoire. Ce schéma, qui aura vocation à se pérenniser au-delà de la crise, est en cours de réflexion à l'heure où l'on vous écrit ces quelques lignes.

En attendant, l'OT voit sa communication numérique s'amplifier : l'accueil en vis-à-vis restera compliqué avec une capacité d'accueil très restreinte au sein du bureau d'information. Il est donc indispensable de pouvoir communiquer et promouvoir les atouts du territoire au-delà du simple accueil physique.

L'équipe de l'OT s'est donc attelée à la réalisation de mini-vidéos de présentation du territoire sur le principe des questions récurrentes des clientèles : où puis-je aller me balader ? J'ai des jeunes enfants, que puis-je faire avec eux ? J'ai envie de découvrir le terroir local, que visiter ? Toutes ces vidéos sont disponibles sur notre chaîne YouTube, sur le site de l'OT www.labresse.net, via les réseaux sociaux. Les partenaires de l'OT sont également encouragés à les diffuser sur leurs canaux de communication.

Un programme d'affichage a également été mis en place sur les vitrines extérieures de l'OT afin de permettre aux visiteurs d'accéder à une information touristique en continu.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : tourisme@labresse.net ou 03 29 25 41 29.

Infos piscine

Les horaires habituels de la piscine seront modifiés pour cet été afin de mettre en place un protocole sanitaire adapté à la gestion de l'épidémie de Covid-19.

Afin de s'adapter au mieux à l'évolution de la situation et aux recommandations, les horaires d'ouverture n'étaient pas encore définis à l'heure de la réalisation de ce bulletin.

Vous pouvez les retrouver ainsi que toutes les autres informations sur le site internet de l'Office de Tourisme <https://www.labresse.net/la-bresse-complexe-piscine-loisirs.html>

Modification du parcours de santé

Suite à la cession des parcelles AE 124 et 441 (secteur de la Vertbruche) à la société Bol d'Air, et par mesure de sécurité, le tracé du parcours de santé a été modifié afin de ne plus traverser ces parcelles. Les agrès concernés ont également été démontés.

Nous remercions les utilisateurs du parcours de bien vouloir désormais utiliser le tracé modifié.



Poésie à l'école du Centre

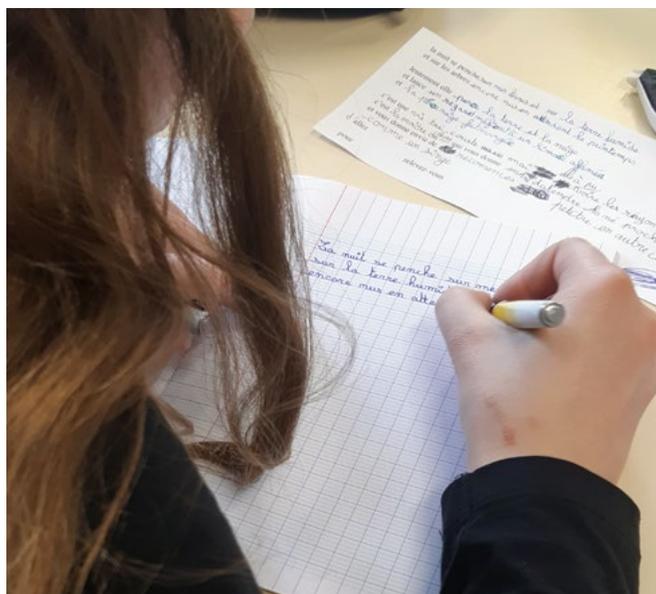
En février, les élèves de la classe CM1-CM2 de l'école élémentaire du Centre avaient débuté un travail d'écriture avec le poète Franck Doyen. Les textes produits devaient servir de levier à un spectacle de théâtre vivant, en collaboration avec l'école Saint-Laurent et la troupe «l'Un Passe», et enfin présentés et lus lors du Festival des Arts Mélangés.

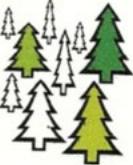
Mais la Covid est passée par là.

Cependant, pendant le confinement, Franck a proposé aux élèves un exercice de circonstance : le Prisonnier.

En partant du postulat qu'un prisonnier ne peut pas s'enfuir (normalement), on peut donc considérer qu'il n'a pas de jambe. Le jeu était alors simple : les enfants ne devaient employer que des mots avec des lettres qui n'ont pas de jambe : c'est-à-dire pas de jambage inférieur.

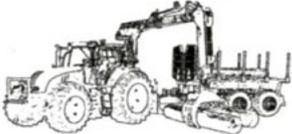
Les écrits des enfants sont surprenants, parfois émouvants. Espérons maintenant que vous pourrez les découvrir en septembre si le Festival est reporté à cette date.





Rémi Curien
Travaux Forestiers et Défrichage
Débardage
Transport de grumes et stères
Abattage d'arbres gênants

12 Route de Lispach
88 250 LA BRESSE
03.29.25.62.29
06.81.46.02.28
remi.curien@wanadoo.fr



TAXI DENIS

Tél. : 06 76 47 33 95 / 03 29 25 40 28

40 ROUTE DU DROIT - 88250 LA BRESSE
SIREN : 341 909 703 RC 01A101 - TVA FR 02 341 909 703

Toutes Distances - Jour et Nuit - 7 Jours / 7
Transport de Malade - Conventionné CPAM et Toutes Caisses
Assistances - Rapatriements - Transferts Aéroports - Taxis - 4 Véhicules dont un MINIBUS 9 places

DANS LE RETRO

La 29^e édition du Festival de sculpture reportée en 2021

Il n'y aura finalement pas d'annulation du 29^e Festival international de sculpture Camille Claudel, ni même la mise en place d'un petit événement de substitution, mais bien un report de cet opus en 2021.

Le comité d'organisation s'est réuni le 4 juin dernier et a voté à l'unanimité pour le report du 29^e Festival Camille Claudel du 8 au 16 mai 2021. Le thème « Tabou » et les projets sélectionnés sont maintenus pour le plus grand bonheur des sculpteurs qui pourront finalement présenter au public les projets pour lesquels ils avaient travaillé.

Lors de cette réunion a également été évoquée la 30^e édition. Ce bel anniversaire sera célébré en 2022, comme à son habitude lors de la semaine de l'Ascension.



Concours de dessin de l'Association Familiale

Les gagnants :

3 - 6 ANS : EMY - LEONIE - MOLLY - ANAËL



6 - 9 ANS : JESSICA - MARILOU - NATHAN - ALIX



9 - 12 ANS : THAIS - LENA - TRIOMPHE - KWANITA



Bravo à tous les participants !

La Bressaude

Le coronavirus a mis fin à toutes les activités sportives à partir du 16 mars et a gelé les calendriers des compétitions en attendant des jours meilleurs. Les manifestations sportives ont été interdites et les comités de sections ont dû se résoudre à annuler ou reporter celles planifiées au printemps.

L'année n'est pas finie et sous réserve La Bressaude proposera à partir du mois d'août de quoi distraire et renouer avec le public dans différents sports : moto, trail et pétanque. Des courses, tournois et épreuves spectaculaires seront organisés et nous espérons que la 3^e étape du déconfinement fin juin autorisera la reprise de la pratique des sports collectifs en intérieur.

Avant de connaître ces nouvelles possibilités, revenons un peu en arrière... Le mois de mars, aussi lointain soit-il, méritait tout de même un focus puisque les licenciés de La Bressaude avaient encore brillé. Sur les 19 compétitions, dont 16 en ski alpin et ski nordique, les sportifs bressauds ont réalisé 33 podiums.

Un résumé des titres et meilleurs résultats de la saison hivernale est consultable sur la page Facebook de l'Association.

Depuis le 11 mai, les sections font leur maximum pour réorganiser l'activité sportive et reprendre progressivement les entraînements et l'accueil des licenciés, le tout dans le respect absolu des protocoles édictés par les différentes fédérations sportives. Cette dernière condition est le préalable à l'accord des services municipaux pour l'utilisation des équipements sportifs communaux.

Nombre maximum de sportifs par groupe, distances minimum entre chacun, précautions à prendre pour l'utilisation des accessoires

et matériels, gestes de protection sanitaire, port du masque, lavage régulier des mains sont encore des contraintes limitatives, mais qui demeurent cependant médicalement indispensables tant que le risque de transmission virale existe. Il faut donc nous adapter en conséquence. Merci à tous de comprendre, d'accepter et de respecter les protocoles des Fédérations.

Dans cette période inédite, les équipes de La Bressaude pensent particulièrement à tous ses sponsors et soutiens financiers, commerces, entreprises et agences bancaires, qui répondent avec générosité à leurs sollicitations diverses. Certains sont dans une inactivité totale depuis le 16 mars et doivent faire face à de nombreux problèmes, financiers et organisationnels. Pendant ces trois derniers mois, l'association n'a pas pu respecter ses engagements en termes de publicité et le regrette. Mais les sections font tout leur possible pour relancer l'animation sportive dans la commune en fonction des autorisations.

Enfin comment ne pas oublier ceux qui ont été touchés directement ou indirectement par cette Covid-19 ? Les licenciés, leurs familles, des amis et sympathisants ont subi plus ou moins intensément la maladie. L'association souhaite exprimer ici, avec émotion, ses amicales condoléances, et des souhaits de bon et rapide rétablissement pour les retrouver en pleine forme sur les terrains, aires de jeux ou sur les bancs des spectateurs.

« La pandémie a certes causé, à grands regrets, l'annulation entre autres du Trophée du Rainkopf, du X-Duathlon de la Confiserie Bressaude, des Foulées Bressaudes... Mais restons optimistes pour les trois événements à venir » (voir Agenda)

Saint-Laurent

À la maternelle

La maternelle de l'école Saint-Laurent a fait sa rentrée le 12 mai dernier en s'adaptant aux conditions de travail un peu particulières pour des petits.

Si d'un côté, le personnel de l'école a été souvent remercié pour tout ce qui a été mis en place pendant cette période compliquée, depuis début juin la tâche se corse et les demandes sont de plus en plus nombreuses. Il n'est pas facile de trouver une organisation qui puisse convenir à tous.



Aujourd'hui, l'équipe pédagogique souhaite remercier les parents. Grâce à leur solidarité, tous les enfants qui souhaitaient revenir à l'école ont pu être accueillis, toute la semaine, en demi-journée, ou en alternance deux jours/deux jours, et cela sans avoir à prendre de décisions arbitraires...

Pour la direction et le personnel, il ne fait plus de doute que la force de cette école repose sur une super équipe de parents !

La reprise à l'école et les nouvelles activités

En ce début mai, personnel de l'école et élèves étaient heureux de se retrouver. Les enfants avaient besoin de sortir, de reprendre un rythme régulier, de revenir tout simplement à l'école.



L'équipe enseignante, accompagnée des AESH, s'est beaucoup investie pendant le confinement, pour donner aux élèves un suivi pédagogique de qualité. Il aurait été désastreux de balayer

d'un revers de main toute cette énergie mise aux services des élèves. C'est pourquoi le travail à distance est maintenu tout en assurant la classe aux enfants à l'école. Ce qui demande une organisation particulière.

Voilà pourquoi les professeurs du collège M. Doney, Mme Lalante et Mme Servranckx prennent des groupes en alternance pour des activités de sport, d'éducation à la santé, de lecture, d'arts dans le cadre du dispositif 2S2C (sports - santé - culture - civisme) mis en place par l'Éducation Nationale.

Reprise au collège

Si depuis le 16 mars, voire le 9 pour les Alsaciens, les collégiens étaient tous à la maison, le lien était maintenu par l'écrit, le son et l'image.

Le 4 juin, 111 élèves sont rentrés au collège en prenant toutes les précautions sanitaires. Tous les élèves étaient masqués, mais la joie de retrouver les copains, les enseignants, les AESH, les éducateurs, la directrice se lisait dans leur regard. Si les outils numériques ont permis de poursuivre l'enseignement à distance, rien ne remplace un cours en présentiel, ni même l'atmosphère joyeuse d'une cour d'école.

Chaque élève s'est installé dans sa salle de classe à une table qu'il occupera jusqu'au 3 juillet. À midi, ils ont découvert le repas servi sur plateau.

À l'internat, malgré les contraintes - 1 enfant par chambre, pas de film ou de jeu en salle commune, 27 collégiens ont choisi de revenir. Enfin, le télé-enseignement est toujours assuré par les enseignants libérés une journée pour assurer le suivi des enfants à domicile.



Les p'tits amis de Oui-Oui à l'heure du déconfinement

Après le confinement, l'heure est à la reprise depuis le 11 mai. Toute l'équipe des p'tits amis de Oui-Oui a dû s'adapter afin de prendre les mesures d'hygiène nécessaires pour protéger les petits et les grands. C'est donc dans le respect du protocole sanitaire que 14 enfants répartis en 2 groupes sont accueillis à ce jour. Malgré les adaptations, l'équipe met toujours un point d'honneur à respecter le rythme de l'enfant ainsi que son épanouissement moteur, mental et social grâce à des activités diverses, intérieures et extérieures. La structure tient à remercier les familles pour leur compréhension face aux contraintes imposées et à préciser que tout est mis en œuvre pour répondre aux besoins d'un maximum de familles.



DANS LE RETRO



ÉTAT CIVIL de février à juin

Naissances

- **Emma**, née le 11 février à Remiremont, fille de **Sarah Humbertclaude** et de **Julien Perrin**
- **Sasha**, née le 20 avril à Remiremont, fille de **Margaux Laurent** et de **Pierre Courtois**
- **Ynnaïa**, née le 30 avril à Remiremont, fille de **Jessica Jeanningros**
- **Jade**, née le 5 mai à Remiremont, fille de **Leïla Bertrand** et de **Jonathan Gaetter**

Mariages

- Le 1^{er} février, **Aurore Odic**, conseillère clientèle et **Matthieu Lecellier**, employé de banque résidents à La Bresse
- Le 22 février, **Fanny Wald**, assistante de direction et **Denis Lecomte**, garagiste domiciliés à La Bresse

Décès

- **Hémonic Guy**, âgé de 71 ans, domicilié 332 rue de l'Égalité à Buchy (Seine-Maritime), décédé le 1^{er} février à La Bresse, époux de Danièle Suzanne Gautier
- **Marie Joséphine Vaxelaire**, âgée de 99 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 2 février à La Bresse, veuve de Pierre Émile Perrin
- **Anne Marie Louise Pierrel**, âgée de 91 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 11 février à La Bresse, veuve de Gabriel Paul Éloi Poirot
- **Alice Marie Louise Adam**, âgée de 88 ans, domiciliée 10 rue de Verdun, décédée le 18 février à Gérardmer, épouse de Léon Mougel

■ **Rose Marie Pierrat**, âgée de 91 ans, domiciliée 32 a rue de la Clairie, décédée le 19 février à La Bresse, veuve de René Claudel

■ **Alice Marie Camille Poirot**, âgée de 86 ans, domiciliée 104 bis rue du Hohneck, décédée le 20 février à Remiremont, veuve de Laurent François Pierrat

■ **Marie-Claude Marion**, âgée de 76 ans, domiciliée 4 rue des Roches Beuty, décédée le 24 février à Épinal, veuve de Noël Pierre Demange

■ **Christiane Angèle Renée Martin**, âgée de 83 ans, domiciliée 39 chemin des Écorces, décédée le 29 février à La Bresse, veuve de Serge Gabriel François Delangle

■ **Yvonne Marie Anna Mougel**, âgée de 91 ans, domiciliée 5 rampe de l'Hôtel de Ville, décédée le 8 mars à La Bresse, veuve de Camille Jean Adrien Étienne

■ **Thomas Patrick Papcke**, âgé de 44 ans, domicilié 115 rue des Vallons à Brunstatt, décédé le 7 mars à La Bresse

■ **Christian Jean Marie Adam**, âgé de 76 ans, domicilié résidence Julietta, impasse des Granitiers, décédé le 13 mars à Gérardmer, époux de Odette Geneviève Claudel

■ **Marguerite Marie Jeanne Arnould**, âgée de 95 ans, domiciliée 32 a rue de la Clairie, décédée le 19 mars à La Bresse, veuve de Julien Albert Adrien Fleurette

■ **Cécile Marie Marguerite Antoine**, âgée de 85 ans, domiciliée 1 chemin de Bramont, décédée le 15 mars à Remiremont, veuve Pierre Marie Joseph Mougil

■ **Michel Gérard Perrin**, âgé de 61 ans, domicilié 15 route des Bouchaux, décédé le 26 mars à La Bresse, époux de Marie-Chantal Yvonne Mougil

■ **Micheline Marcelle Huttin**, âgée de 98 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 30 mars à La Bresse, veuve de Pierre Auguste Vilmard

■ **Louissette Adeline Georgette Portelette**, âgée de 90 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 31 mars à La Bresse.

■ **Lucie Rolande Jeandel**, âgée de 83 ans, domiciliée 7 rue Lucien Vincent-Viry, décédée le 24 mars à Épinal, veuve de Louis René Diémunsch

■ **Yvonne Marie Pauline Pierrat**, âgée de 99 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 11 avril à La Bresse, veuve de Louis André Toussaint

■ **Marie Thérèse Eugénie Munsch**, âgée de 89 ans, domiciliée 7 rue de Moyenmont, décédée le 5 avril à Gérardmer, épouse de André Émile Léon Thomas

■ **Roger André Fleurette**, âgé de 91 ans, domicilié 10 rue de la Gasse, décédé le 6 avril à Gérardmer, veuf de Bernadette Marie Henriette Arnould

■ **Michel Gilles Carriere**, âgé de 60 ans, domicilié 12 route du Chajoux, décédé le 10 avril à Remiremont

■ **Chantal Marguerite Marie Louise Lejal**, âgée de 85 ans, domiciliée 32 a rue de la Clairie, décédée le 18 avril à La Bresse

■ **Odile Marcelle Pierrel**, âgée de 87 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 24 avril à La Bresse, veuve de Laurent Marie Alphonse François

■ **Philippe Gilbert Léon Balland**, âgé de 67 ans, domicilié 12 rue des Proyes, décédé le 15 avril à Remiremont, époux de Marie Luce Léonard

■ **Angèle Jeanne Marie Gérard**, âgée de 91 ans, domiciliée 17 rue de la Clairie, décédée le 16 avril à Remiremont, veuve de Aimé Marie Charles Arnould

■ **Odile Marie Hélène Poirot**, âgée de 87 ans, domiciliée 32 rue de la Clairie, décédée le 29 avril à La Bresse, veuve de André Victor Claudon

■ **Robert André Marcel Mourey**, âgé de 82 ans, domicilié 7 rue du Hohneck, décédé le 08 mai à La Bresse, époux de Yvonne Marie Claire Demange

■ **Gabriel Marie Émile Demange**, âgé de 87 ans, domicilié 7 route de la Basse des Feignes, décédé le 22 avril à Nancy, époux de Thérèse Laurent

■ **Cécile Madeleine Pierrel**, âgée de 82 ans, domiciliée 91 rue du Hohneck, décédée le 1^{er} mai à Gérardmer, épouse de Maurice Édouard Collé

■ **Hélène Jeanne Thérèse Hans**, âgée de 82 ans, domiciliée 56 route de Niachamp, décédée le 4 mai à Cornimont, veuve de Pierre Victor Pierrel

■ **Marcel Camille Fleurence**, âgé de 78 ans, domicilié 11 traverse de la Roche, décédé le 29 avril à Nancy, veuf de Nicole Marie Cuny

■ **Marie Espérance Abel**, âgée de 91 ans, domiciliée 9 quai des Iranées, décédée le 28 mai à Remiremont, veuve de Pierre Edmond Briot

■ **Alice Marie Mathilde Claudel**, âgée de 88 ans, domiciliée 2 rue du Docteur Lapiere, décédée le 1^{er} juin à Gérardmer.

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Accueil du public : Service Population uniquement

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h, samedi : 9h-12h

Standard téléphonique : lundi au vendredi 9h-12h15 et 14h-17h

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Accueil du public sur rendez-vous

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les
lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers À Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Accueil du public sur rendez-vous

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM	Reçoit sur rendez-vous.
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines	Reçoit sur rendez-vous.
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h.
Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles	Vendredi de 10h à 12h.
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 9h à 12h.
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages	Lundi de 10h30 à 12h.
Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme	Reçoit sur rendez-vous.
Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales	Mardi de 10h30 à 12h.

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**

Lundi : 10h - 12h et 15h - 17h

Mercredi : 10h - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h

Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h
sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, **03 72 58 00 09**

Mardi : 13h30-17h sur rendez-vous

Vendredi : 8h30-12h sur rendez-vous

les autres jours par téléphone au 03 29 24 96 46

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :

Lundi : 13h45-16h30

Du mardi au vendredi : 9h-12h et 13h45-16h30

Samedi : 9h-12h

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - **03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41**

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - **03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35**

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie des Montagnes

19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, **03 29 25 41 13**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le mercredi

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :
faites le 15

Horaires d'été des déchetteries

du 1^{er} avril au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont
accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit
leur commune de résidence.

Déchetterie de NiChamp : 06 70 50 42 78

Jour	NiChamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

Déchetterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi		14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA

CULTURE

■ Du 19 juin au 31 août

Exposition « L'ARBRE » Marcel Lucas
Maison de La Bresse

..... Du mardi au samedi 15 h-19 h
..... dimanche 10 h-12 h 30 - 15 h-19 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 19 juin au 31 juillet

Exposition André Cordel
Maison de La Bresse

..... Du mardi au samedi 15 h-19 h
..... dimanche 10 h-12 h 30 - 15 h-19 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

LOISIRS

■ 8 15 22 et 29 juillet

Marché d'été

Place du Champstel.....17 h-21 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr



LA BRESSE

FÊTE PATRONALE

31 JUILLET - 1, 2, 3 AOÛT

ESPACE LOISIRS
PATINOIRE
CENTRE VILLE

www.labresse.fr

LA BRESSE
Hautes-Vosges

The poster features a vibrant blue background with colorful triangular flags at the top. It includes three circular inset photos: one showing a fairground with a Ferris wheel, another showing a busy outdoor market with stalls, and a third showing a colorful balloon display. The text is bold and celebratory, with a red circular badge indicating the location and facilities.



Nordic Trail La Bresse

5ème édition

REPORTÉ
~~12 juillet 2020~~
17 Samedi
17 octobre

10KM 540 D+
20KM 1000 D+
40KM 2200 D+
Marche Nordique

Serez-vous prêts pour l'aventure ?

Plus d'infos sur nordictrailabresse.fr

Organisé par
HOKA ONE ONE
SALOMON
INTERSPORT LA BRESSE
LA CONFISERIE BRESSAÛDE
La Bressaude

The poster has a blue and white color scheme. It features a silhouette of a hiker carrying a pack and poles over their shoulders, set against a background of a mountain range. The text is clear and informative, highlighting the event's postponement and the various trail distances available.



LA BRESSE
HAUTES VOSGES

30 ANS

MONTÉE IMPOSSIBLE

30 AOÛT 2020

ENTRÉE 10€
GRATUIT -14 ANS
8H/18H

MOTO

Montée Impossible La Bresse
www.labressaude.fr

The poster is dynamic and action-oriented, featuring a checkered flag at the top left and a vertical 'MOTO' banner on the right. The central image shows a person performing a stunt on a motorcycle over a dirt ramp. The text is bold and eye-catching, celebrating the 30th anniversary of the event.